

■ **GKN Electricité S.A., en liquidation**, à Payerne, société dissoute par suite de faillite (FOSC du 28.02.2002, p. 19). La procédure de faillite étant clôturée, la raison sociale est radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.

Journal no 9188 du 26.09.2002  
(00667582 / CH-550.0.166.787-7)